

# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

*Séance du Conseil Communal du jeudi 7 mai 2015 à 20h15 à la Chapelle*

Présidence de Monsieur Jean-Paul Burri, Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Lettres et pétitions
4. Communications municipales
5. Demande de crédit pour la réfection de la maison du camping
  - Présentation
  - Préavis
  - Rapport de la commission des finances
  - Décision
6. Demande de crédit complémentaire pour l'achat d'un nouveau système de gestion du parking de l'Allée du Port
  - Présentation
  - Préavis
  - Rapport de la commission des finances
  - Décision
7. Vente du bâtiment « local du feu », au chemin de la Moillettaz
  - Présentation
  - Préavis
  - Rapport de la commission des finances
  - Décision
8. Statuts de l'Association des communes du district de la Broye-Vully  
Fusion de l'organisation de la Protection Civile
  - Présentation
  - Préavis
  - Rapport de la commission ad'hoc
  - Décision
9. Motion de M. Rolf Gräub – modification du règlement de police
  - Réponse de la Municipalité
  - Rapport de la commission ad 'hoc
  - Décision
10. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h15

## **1. Appel**

**27** membres sont présents, le Conseil peut siéger valablement

**Excusés :** ALTHAUS Christel, DESAULES Madeleine, DESCHAMPS Ariane, MAEDER Pascal, NEUENSCHWANDER Marcel, ROTH Pierre, VOGT Norbert.

**Absents :** PASINATO Daniel.

## CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

### 2. Adoption du procès-verbal du 4 décembre 2014

Le procès-verbal est accepté à mains levées.

### 3. Lettres et pétitions

Aucune lettre, pétition ou proposition individuelle n'est arrivée sur le bureau.

### 4. Communications Municipales

*Blaise Baumann*

La Municipalité a reçu la première ébauche du nouveau site internet de la commune. Il sera probablement prêt pour la fin 2015.

Dans un rapport de la commission cantonal des comptes, la commune de Cudrefin se trouve dans le peloton de tête en ce qui concerne le rapport coûts-efficacité pour l'école.

Le résultat financier des comptes 2014 est très positif. Les comptes seront présentés le 25 juin 2015.

*Claire Berner*

Le parascolaire ouvrira ses portes à la rentrée scolaire 2015-2016 avec Mme Angélique Bregnard comme directrice. Dans un premier temps 12 enfants seront accueillis et par la suite si nécessaire, la commune fera la demande pour 24 places. Avant l'ouverture, Mme Bregnard travaille à 40% pour la mise en place de la structure et dès le mois d'août elle travaillera à 60% accompagnée d'une assistante sociale éducative.

Une pompe dans les Marais est hors service. Elle a dû être remplacée par deux pompes dans l'attente d'une réparation.

*Jean-Pierre Haerberli*

Une séance pour le raccordement de l'épuration a eu lieu à Portalban pour la présentation d'un avant-projet. Le projet définitif sera exposé en juin 2016 pour une mise en service en début 2019.

Selon l'ABV la consommation globale de l'eau pour Cudrefin en 2014 est de 184'390 m<sup>3</sup>.

*Thierry Schneiter*

Le coup de balai aura lieu le 30 mai.

*Laurent Monnard*

Suite aux abondantes pluies de ces derniers jours, le lac de Neuchâtel est en zone 4. Le niveau du lac se situe ce soir à 19 :10 à 430.44m. Il va probablement encore monter jusqu'à 430.50m.

La situation est sous contrôle.

La nouvelle capitainerie sera inaugurée dimanche 10 mai à 11h<sup>00</sup>.

En 2014, les cambriolages ont reculé de 31%, avec 35 cas. (2013 : 54 cas et 2012 : 65 cas)

### 5. Demande de crédit pour la réfection de la maison du camping

Présentation par M Thierry Schneiter. *Voir préavis*

#### ***Rapport de la commission des finances***

M. Maurice Piazza, rapporteur de la commission finances chargée de rapporter sur le point 5, donne lecture du rapport :

En conclusion, la commission des finances demande au Conseil communal d'accepter la demande de crédit.

## CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

M Patrick Bon demande pourquoi le Conseil n'a pas été informé avant. Un courrier avec quelques informations aurait été plus correct. Il demande quel serait le préjudice si le Conseil refusait ce crédit.

M. Thierry Schneiter explique que les travaux pour CHF 20'000.- initialement prévus ont été abandonnés.

M. Blaise Baumann explique qu'avec l'engagement du nouveau gardien, le temps était très court et que tous les travaux ne sont pas encore effectués. Si le Conseil refuse il faudra présenter un nouveau projet.

M. Pierre Hauser fait remarquer qu'il est aussi possible de convoquer un conseil extraordinaire.

### **Décision**

Le Conseil communal accepte par 21 oui, 1 non et 4 abstentions le crédit pour la réfection de la maison du camping.

### **6. Demande de crédit complémentaire pour l'achat d'un nouveau système de gestion du parking de l'Allée du Port**

M. Blaise Baumann présente le projet. *Voir préavis*

#### ***Rapport de la commission des finances***

M. Maurice Piazza, rapporteur de la commission finances chargée de rapporter sur le point 6, donne lecture du rapport :

En conclusion, la commission des finances demande au Conseil communal d'accepter la demande de crédit complémentaire.

M. Fabrice Schneiter demande si les badges actuellement en vigueur seront encore valables.

M. Blaise Baumann explique qu'il y aura une gestion globale entre le parking du port et celui du camping. Les informations suivront en tant voulu.

Mme Nicole Reichenbach demande quel sera le barème du prix de stationnement.

M. Blaise Baumann explique que les prix ne sont pas encore définis.

M. Joël Bonny demande s'il ne serait pas possible de vendre quelques places aux propriétaires de maisons qui n'ont pas de place de parc.

M. Baumann retient la proposition. Le parking rapporte environ CHF 20'000.- à 25'000.- par année.

### **Décision :**

Le Conseil communal accepte à l'unanimité la demande de crédit complémentaire pour l'achat d'un nouveau système de gestion du parking de l'Allée du port.

### **7. Vente du bâtiment « local du feu », au chemin de la Moillettaz**

Présentation du projet par M. Blaise Baumann. *Voir préavis*

#### ***Rapport de la commission des finances***

M. Maurice Piazza, rapporteur de la commission finances chargée de rapporter sur le point 7, donne lecture du rapport :

En conclusion, la commission des finances demande au Conseil communal d'autoriser la vente de ce bien communal et de verser le produit de cette vente au compte 9282.0 « réserves

## CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

bâtiments ». Par contre la commission laisse le libre choix au Conseil communal pour : soit favoriser un artisan local en acceptant la vente pour le montant de CHF 120'000.00, soit de décider de la mise en vente publique de ce bâtiment afin d'obtenir plusieurs offres.

Suite à une discussion, plusieurs propositions sont faites par les Conseillers:

L'utilisation de ces locaux pour stocker du matériel appartenant aux sociétés locales. Salle de réunion pour les sociétés locales. Fabrication de boxes à louer.

Mme Madeleine Dessauls a fait parvenir un courrier aux conseillers en expliquant que ce bâtiment aurait une valeur historique. M. Blaise Baumann répond qu'il n'est pas catégorisé.

### **Décision :**

Le Conseil communal refuse la vente du bâtiment « Local du feu » par 11 non, 10 oui et 5 abstentions.

### **8. Statuts de l'Association des communes du district de la Broye-Vully**

#### **Fusion de l'organisation de la Protection Civile**

Monsieur Thierry Schneiter présente le projet. *Voir préavis*

#### ***Rapport de la commission ad 'hoc***

Mme Nicole Reichenbach, rapporteur de la commission ad 'hoc chargée de rapporter sur le point 8, donne lecture du rapport :

En conclusion, la commission ad 'hoc demande au Conseil communal d'accepter les nouveaux statuts de l'ORPC.

### **Décision :**

Le conseil communal accepte à l'unanimité les nouveaux statuts de l'ORPC.

### **9. Motion de M. Rolf Gräub – modification du règlement de police**

M. Laurent Monnard présente la réponse de la Municipalité à la motion de M. Rolf Gräub du 15 septembre 2014. *Voir préavis*

#### ***Rapport de la commission ad 'hoc***

M. Rolf Gräub, rapporteur de la commission ad 'hoc chargée de rapporter sur le point 9, donne lecture du rapport :

La commission propose une nouvelle modification du règlement de police en y ajoutant des heures de repos.

En conclusion, la commission ad 'hoc demande la nouvelle modification de texte du règlement de police et recommande au Conseil communal d'accepter cette dernière.

### **Décision :**

Le conseil communal refuse la modification du règlement de police par 22 non, 1 oui et 3 abstentions.

### **10. Divers**

M. Peter Dennler aimerait savoir si la zone des Chavannes est une zone de vacances ou une zone résidentielle.

M. Blaise Baumann répond que la dénomination est définie selon le plan général d'affectation, pour la zone des Chavannes c'est : « zone de maisons de vacances ».

## CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

M. Alain Bonny demande quand aura lieu le prochain plan d'affectation général.

M. Blaise Baumann explique que le but est de le faire le plus rapidement possible, mais que la commune est soumise à la LAT.

M. Patrick Bon demande ce qu'il en est pour l'augmentation des membres de la commission des finances, car ils étaient que deux à siéger pour les projets de ce conseil.

M. Jean-Paul Burri répond que la proposition de M. Piazza était sur la durée du mandat. Il y aura des propositions lors de la prochaine séance du Conseil.

M. Alain Bonny demande s'il serait possible d'évaluer les coûts pour installer un éclairage sur la Tour de Cudrefin.

M. Blaise Baumann retient l'idée et mentionne l'existence d'un projecteur côté Sud.

M. Pierre Hauser remercie la Municipalité d'avoir suivi sa proposition de modifier les panneaux de circulation à l'entrée de la ZA. Il demande d'agir en ce qui concerne le côté Nord à l'entrée et propose la plantation d'une haie.

M. Blaise Baumann en est conscient et prend note.

M. Patrick Bon demande où en est le parascolaire.

Mme Claire Berner répond qu'il y aura une directrice, une assistante sociale éducative et des auxiliaires.

Mme Isabelle Beck aimerait connaître l'âge et les horaires de prise en charge par le parascolaire.

Mme Claire Berner répond que le parascolaire est ouvert pour des enfants de 4 à 12 ans et les horaires seront de 07:00 à 08:20 de 11:40 à 13:40 ainsi que l'après-midi jusqu'à 18:00.

M. François Hofmann annonce le concert de la chorale « Lakevoices »

M. Blaise Baumann remercie les conseillers pour les débats tenus lors de cette séance.

M. Jean-Paul Burri remercie les Conseillers pour leur présence.

La séance est levée à 21:50

Le Président

La Secrétaire

Jean-Paul Burri

Sylvia Schaer